

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022



## PROJET STRATÉGIQUE PÔLE EMPLOI / FEUILLE DE ROUTE 2023

La Feuille de route du 1<sup>er</sup> semestre 2023 présentée au CSEC du 13 décembre et en CSE ce jour est la continuité de la mise en œuvre du projet stratégique 2019-2022 de Pôle emploi et de la convention tripartite Etat - UNEDIC - Pôle emploi prolongée jusqu'au 31/12/2023 que la CGT n'a cessé de dénoncer.

Le contexte politique est marqué par une attaque majeure menée par le Gouvernement contre le monde du travail (avec ou sans emploi) et de la jeunesse à travers son programme « Objectif Plein Emploi » : Contre-Réformes de l'Assurance Chômage et des Retraites, Attaque contre les Lycées Professionnels, Evolution du Service Public de l'Emploi et création de France Travail etc...

La Direction Générale, comme à son habitude, se lance un satisfecit sur les actions menées tout en estimant que l'offre de service (mise en œuvre par la DG elle-même!) n'était pas suffisamment comprise par le réseau et les usager-ère-s ! Et qu'une démarche marketing de la DG devait être mise en place en direction des agent-e-s !

Force est de constater que les orientations stratégiques dans la dernière période :

- **Ont dévoyé nos missions** pour satisfaire principalement les besoins des entreprises à travers le Pack de Remobilisation, la mise en œuvre du Plan MET (qui pourrait être amené à se développer) ou le développement des #Tousmobilisés ;
- **Ont renforcé l'individualisation de nos activités** en lien avec la segmentation des publics et la multiplication des portefeuilles sectoriels ou la mise en œuvre du CRI ;
- **Ont accru le Contrôle de Recherche d'Emploi** de 25% renforçant la stigmatisation des travailleur-euse-s privé-e-s d'emploi dans la continuité des dernières contre-réformes de l'Assurance Chômage ;
- **Ont développé l'action des Opérateurs Privés de Placement** ;
- **Ont transformé le Conseil en Evolution Professionnelle**, cœur de notre métier de Conseil à l'Emploi vers le placement

- **Ont dégradé nos conditions de travail** par un pilotage sur les résultats toujours plus prégnant, un Lean management directif et orienté, des moyens insuffisants pour nous permettre d'exercer correctement nos missions

Les perspectives 2023 vont être principalement impactées dans un premier temps par les expérimentations d'accompagnement des BRSA puis par la création de France Travail.

**La CGT Pôle Emploi ne peut que s'inquiéter des propos du Directeur Général de Pôle emploi au CSEC du 13 décembre estimant :**

- que les Conseiller-ère-s à l'emploi ne faisait pas suffisamment de Mises En Relation ni de prescription vers les OPP (Opérateurs Privés de Placement) !
- que les Conseiller-ère-s Entreprise ne faisaient pas assez de prospections !
- que les Conseiller-ère-s Indemnisation étaient insuffisamment proactif-ve-s !

**En clair, les agent-e-s de Pôle emploi ne font pas bien leur boulot !**

De plus, déclarer qu'il n'était pas choquant, dans la perspective de France Travail, que le rôle des OPP et des entreprises de travail temporaire soit renforcé est à notre sens une réelle provocation.

**La CGT Pôle emploi a combattu ces orientations stratégiques et continuera à défendre un service public de l'emploi au service des besoins des usager-ère-s et du droit à une juste indemnisation pour tou-te-s les travailleur-euse-s privé-e-s d'emploi.**